

Humbert V et Jean , évêque de Valence , administrateur du prieuré de Nantua , conviennent , par un traité du 24 juin 1331 , d'une délimitation concernant les juridictions du baillage de Montréal et du prieuré. C'est un titre remarquable en ce qu'il nous apprend que le village de la Cluse , à l'extrémité du lac , était alors une léproserie , et que ce titre est écrit en vieux langage du temps dont les mots et les locutions sont restés dans le patois du Bugey avec leurs étymologies latines (1).

Humbert eut de son épouse , Eléonore de Beaujeu , un fils qui fut son successeur sous le nom de Humbert VI. Celui-ci fut un vaillant chevalier , exclusivement adonné aux armes , suivant les mœurs de son temps. En 1336 , s'étant mis au service du roi de France , il figure au camp de Tonneins , accompagné d'une foule de chevaliers bannerets et d'écuyers. Pierre de la Palu et Gallois de Baume , bien qu'ils ne fussent pas ses vassaux , conviennent de suivre sa bannière et de combattre à son cri de guerre ; mais cet accord est suivi d'une dissension apaisée par l'intervention des chefs de l'armée française et la médiation d'Henri de Villars , évêque de Valence.

Dans ces guerres , Gallois de la Baume s'élève par sa valeur et sa capacité au rang des plus renommés capitaines de son temps ; il reçoit du roi de France les fonctions de grand-maître des arbalétriers , ce qui équivalait aux fonctions de grand-maître d'artillerie. Chargé de la défense de Cambrai , il se jette dans cette place avec le sire de Thoire et la défend contre une armée formidable d'Anglais (2).

tard , qui y construisit un château dont on voyait encore les ruines en 1650 ; sur leur emplacement est présentement une maison de campagne.

(1) *Traité de la limitation des terres de Thoire et de Nantua ; preuves de l'Hist. du Bugey* , Guichenon , page 251.

(2) En récompense des services que le sire de Thoire avait rendus au roi